



DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Arrondissement Le Mans - Canton de Bonnétable
1 place de la Mairie - 72380 Joué l'Abbé

Conseil Municipal du 19 mai 2026
Délibération n°036-2026

Date de convocation : 11 mai 2026
Date d'affichage : 11 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le onze mai de l'an deux mille vingt-six, s'est réuni à la Mairie de JOUÉ L'ABBÉ en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Magali LAINÉ, Maire.

Etaient Présents : Mme Magali LAINÉ, maire
M. Philippe TRIGER, Mme Karine MARQUES DA SILVA, adjoints au maire,
M. Philippe LEFEVRE, Mme Patricia JERVAIS DURAND, Mme Natacha BARDET, M. Charles MORIN, M. David PAUMIER, M. Alexandre MATHEY,
Mme Alexandra FOSSE, Mme Cindy MERIOTTE, Mme Julie VEGREVILLE,
Mme Florence BOUVET, conseillers municipaux.

Etaient absents : M. Gilles POISSON (procuration donnée à Monsieur TRIGER Philippe), M. Alexandre BOULAY (procuration donnée à Madame LAINÉ Magali)

Secrétaire de séance : Mme Karine MARQUES DA SILVA

Intégration d'une recette « Vente de Ferraille auprès d'une société de recyclage ».

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'une partie des concessions en état d'abandon de la procédure engagée en 2022 puis autorisée en 2023, ont été relevés par la société de pompes funèbres Touchard au mois de mars 2026.

A l'issue de ces travaux et sur la demande de la mairie, la ferraille prélevée permet d'être revendue à la société de traitement des déchets Passenaud, Rue de Paris, D323, 72470 Champagné.

La ferraille sera déposée auprès de la société Passenaud et revendu pour un tarif de 140€ HT la tonne de platinage et 190€ HT la tonne de ferraille à cisailier.

La société Passenaud versera la somme au Trésor Public de Conlie par virement.

Le conseil municipal doit délibérer pour autoriser l'intégration cette somme en recette sur le budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'intégrer cette somme en recette au budget communal de Joué l'Abbé.

Fait et délibéré en séance, le 19 mai 2026,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Magali LAINÉ



La Secrétaire de séance,
Karine MARQUES DA SILVA

